

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvre, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.23 — TELEPHONS

Un grand concert socialiste

Le gala des Fêtes de la Coopération à La Paque, jeudi 23 juin 1910, à 8 heures du soir, aura lieu un grand concert-spectacle, organisé par le Cercle dramatique « Les Enfants du Peuple », avec les concours d'artistes des plus réputés, lauréats du Conservatoire et artistes de la région de Lille, au bénéfice du commandant Mourant, de retour des bagnes militaires d'Algérie.

Rien n'a été négligé pour donner le plus d'éclat possible à ce concert qui sera des plus intéressants. Au programme « La Coopération », pièce en un acte du répertoire du théâtre Antoine, et « Histoire d'un soir », la belle comédie en un acte de Clairville.

Prix d'entrée : premières, 0,50 c.; secondes, 0,30 c.

On peut se procurer des cartes à l'avance à la coopérative à La Paque.

N.B. — Le programme du concert sera distribué gratuitement au contrôle.

Fête Franco-Suisse

C'est demain que doit avoir lieu la fête de nuit au square Pierre Cailleau, elle commença hier soir à 8 heures, les portes du jardin furent ouvertes à sept heures et demie précises. Les personnes qui désirent assister de bonne place et pénétrer à l'intérieur de la fête ne peuvent attendre plus de ce soir, car il n'y a plus de places à l'entrée.

Le Comité de la fête a fait placer 1400 chaises et se réserve le droit de faire déplacer ces chaises pour les membres du Comité de la fête et les visiteurs suisses.

La fête de nuit sera la dernière pendant laquelle on aura des prix spéciaux, qui obtiendront un remarquable succès.

Ainsi qu'à la dernière fête, le prix d'entrée pour les personnes non affiliées aux commissions de tir, conseil municipal et comité civil de la fête, ne sera que de 25 centimes, comme modèle à la portée de tous, qui peut aux plus humbles de offrir la vue d'une superbe fête pour un prix extrêmement modique.

Le Nord-Touriste à La Panne

L'excursion sur La Panne, organisée dimanche dernier par le Nord-Touriste, a obtenu un réel succès.

A quatre heures un quart du matin, sous la conduite de M. Locurier, capitaine de route, 65 sociétaires prennent la route de Roubaix en direction de la Panne avec les groupes de Lille et de Tourcoing.

C'est à 120 que les excursionnistes arrivaient à neuf heures et demie à La Panne où les attendait une jolie réception inattendue. M. Douai, directeur du Tourisme de la région de Roubaix (directeur du Casino de La Panne), les attendait à l'arrivée et leur a souhaité la bienvenue.

Après un rafraîchissement offert très gracieusement par M. Douai et un bouquet offert aux dames par le Nord-Touriste, on a fait excursion, à ce lieu la dislocation, chacun étant libre de sa journée.

Le soir, à cinq heures, tout le monde était de retour à la gare de Dunkerque pour l'embarquement des bicyclettes et la distribution des billets de retour à Lille et à Tourcoing.

5 h. 40, les excursionnistes reprennent le chemin de Roubaix par chemin de fer où ils sont arrivés à huit heures, enchantés d'avoir passé une si agréable journée.

La Fanfare du Nord-Touriste à La Marlière et à Tourcoing

La Fanfare cycliste du Nord-Touriste s'est dirigée dimanche dernier vers La Marlière et Tourcoing. Après un arrêt au siège de la Fanfare cycliste de La Marlière, les musiciens cyclistes se sont dirigés sur Tourcoing où ils ont donné un grand concert, un concert improvisé qui a été très applaudi, et les morceaux exécutés d'ailleurs ont permis les meilleurs du répertoire.

Après un bon repas, les musiciens se sont dirigés vers Tourcoing, où ils ont donné un concert à six heures et demie, au Café de la Tourcoing. Les musiciens de la Fanfare ont été très applaudis et les morceaux exécutés ont été très appréciés.

Reunions de Fabrique

Les ouvriers et ouvrières du tissage Delatre, rue de Soubise, sont priés de se réunir aujourd'hui mercredi à six heures un quart, au restaurant Delmotte, ancien estaminet Narcisse Leplat, rue de Sébastopol.

Les ouvriers et ouvrières de la maison Saut et Tassin, boulevard de Mulhouse, sont priés de se réunir le vendredi à six heures un quart, estaminet du Tour de France, angle des rues Pierre de Roubaix et du Tilleul.

Un délégué du syndicat assistera à ces réunions et y prendra la parole.

Bons pour la Race

Le service de la fourrière a capturé six chiens dans la journée de lundi.

Evapés de la Rue

Yvonne Gastiaux, demeurant rue Pellart, 40, a trouvé samedi dernier, rue des Fabricants, une robe gris perle garnie de dentelles.

Rixe à la Terrasse d'un Café

Procès-verbal pour coups et blessures volontaires et ivresse a été dressé à Pierre Moulart, âgé de 50 ans, garçon de café, demeurant rue du Barbier Masse, 32, à Lille.

Lundi matin, à une heure et demie, alors qu'il servait à la terrasse du Café de l'Espérance, il a lancé une chaise à la tête de M. Lallemand, âgé de 50 ans, plongeur dans le même établissement.

Le plongeur a eu la tête inférieurement coupée. Quant à Moulart, il a été conduit à Lille.

Il était nerveux

Emile Deloche, âgé de 27 ans, broyeur de chaises, demeurant rue Mira, 42, a été mis en état d'arrestation pour coups et blessures volontaires, sur Gustave Derwez, âgé de 40 ans, domestique, au féminin, 42 bis, rue de Valenciennes, 44 ans, ménagère, demeurant rue d'Alma, fort Frases, 38, et rébellion envers les agents.

Arrestation d'un Apache

Le 25 mai dernier, une bande d'énergumènes se jeta sur le monsieur Ruysschaert, âgé de 25 ans, soldat, à Watrille, qui avait rencontré dans un estaminet et le roulaient de compas.

De la part d'un autre furent arrêtés deux individus.

Monsieur Godetroy, âgé de 20 ans, imberbe, demeurant 20, rue Magenta, était

Parti depuis lors visiter l'exposition de Bruxelles

Revenu hier, il a été arrêté aussitôt par les agents de la sûreté.

Pour les enfants des sanatoria

Nous recevons la lettre suivante que nous publions avec plaisir, en exprimant que satisfaction sera donnée à ses auteurs :

Monsieur le Rédacteur du Journal l'Égalité de Roubaix-Tourcoing,

Nous venons vous demander si vous n'auriez pas la bonté de publier la lettre que nous adressons à M. le maire de Roubaix, ainsi qu'à MM. les conseillers municipaux.

Messieurs,

Nous nous permettons de venir, au nom de nos enfants qui sont hospitalisés dans les sanatoria de Saint-Pol et de Berck, pour vous demander de bien vouloir voter une somme qui nous permette de leur offrir des cadeaux à Noël. C'est la fête Nationale, c'est-à-dire la fête de tous les français. Nous espérons que les membres du Conseil municipal, faisant partie de la Commission des fêtes de nuit, prendront notre demande en considération. A Roubaix, depuis quelque temps, l'on organise des fêtes qui ont lieu dans les sanatoria depuis plus de trois mois, nous aurions voulu que ces fêtes de leur famille qui pourront leur porter quelques douceurs. Vous savez, Messieurs, que c'est nous, les parents, qui sommes obligés de leur acheter des vêtements et des chaussures, et bien souvent nous n'avons pas les moyens de pouvoir les leur envoyer.

Nous espérons, Messieurs, que vous aurez la bonté de penser à ces petits déshérités, qui sont si malades, et que vous voudrez bien leur faire un cadeau de Noël. Un groupe de pères de famille.

Renverse par un auto

Hier mardi, à onze heures trois quarts du matin, Georges Gaspar, âgé de 30 ans, chauffeur automobile chez Jean Cavois, 54, boulevard de Paris, passait sur le pont Saint-Vincent, conduisant l'automobile 508 D. 5.

Au même moment d'un bouchard de derrière un camion chargé de balles de laine, Edouard Samyn, âgé de 65 ans, tisserand, demeurant rue Baudin, à Croix. Le malheureux n'avait pas vu l'auto, vint se jeter sur elle et tomba à la renverse.

Hélas ! le chauffeur blessa ses reins et fut arrêté immédiatement.

Conduit au poste du 1er arrondissement, Samyn y reçut les soins d'un docteur, qui releva une plaie sans gravité derrière la tête et une foulure du pouce de la main gauche.

Assemblée générale des débitants de tabacs

Les débitants de tabac ont tenu leur assemblée générale hier, à 4 heures, sous la présidence de M. Parsy.

Celui-ci, qui avait assisté au Congrès national des 6, 7 et 8 juin avec M. Fossin, débitant, rue de la Croix-Rouge, 228, qui colportait un mandat de comparution, a été nommé vice-président de l'Union des débitants de tabac de France.

Plus d'un discours a été prononcé à ce Congrès et notamment de ceux concernant le meilleur approvisionnement de marchandises, les droits, l'amélioration du tabac de zone.

Parti socialiste

COMITE EXECUTIF. — La réunion du Comité exécutif aura lieu aujourd'hui mercredi, à huit heures précises, au local du Parti.

Ordre du jour extrêmement important.

Etat-civil

DE ROUBAIX du 21 juin 1910

Naisances. — Georges Meyer, rue Jacquart, 100; Adrien Dubois, rue Louis Bonheur, 30; Juliette Oll, rue du Gilles, cour Verhaert, 7; Germaine Pionhouse, rue Morle, 8; Louise Lantelle, 62 ans, tisserand, en la rue du Buffon, 40; Raymond Flamen-cout, 2 mois, rue Jacquart, cour Dhalluin, 5; Julien Vandennecke, 1 an, rue de Leers, cour Basse, lescais ou cour de la rue de Valenciennes, avenue Julien-Lagache; Henri Verhaeghe, 41 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache.

CROIX

LIVRESSE. — Buck Henri, 48 ans, d'origine, domicilié à Lys-lez-Lannoy, s'est vu dresser procès-verbal, pour ivresse, dans l'après-midi de lundi.

Excursion à Bruxelles

L'Association amicale des anciens élèves de l'École du Centre a décidé de faire une excursion à Bruxelles, le 2 juillet prochain.

S'adresser chez M. Legrand, directeur de l'École.

LANNoy

La grève des filatures

La situation est toujours la même. Une entente a eu lieu hier matin dans chaque usine; elle n'a donné aucun résultat.

WILLEMS

PRÉCOCES BANDITS

La population de Willems a été mise en émoi avant-hier, par les exploits de deux garnements qui promenaient...

GAZETTE TOURCOINGNOISE

CONCOURS DE DECLAMATION

La Commission spéciale a arrêté ainsi qu'il suit la liste des morceaux imposés, pour le concours de Déclamation du 14 juillet prochain.

Section dramatique

1. V. Hugo : Ce qu'on entend sur la Montagne (Femmes d'Autonne, V.) jusqu'à « Le char de la nature au cri du genre humain. »

2. V. Hugo : Waterloo, (des Châtiments, l'Explicite).

3. A. de Vigny : Mors (Poésies : Mystique) depuis : Or, des champs de Moab.

4. Racine : Britannicus, Acte IV, scène 1; Agrippine.

5. Corneille : Le Cid : Acte Ier, scène II, IV et V.

6. F. Coppée : L'Épave.

7. Drouot : Mesure Du Gue-d'acier.

8. Plus un mot... ; jusque : Vous venez relever la France, abaissez-vous !

9. V. Hugo : La Conscience.

Section Comique

1. A. Daudet : Le Sous-Préfet aux Champs

2. Racine : Les Plaideurs ; Petit Jean

3. Rostand : Les Romanesques, Acte II

4. Molière : Le Misanthrope ; Scène du Sonnet, acte I, scène II.

5. Grenet-Dancourt : La Vie.

6. J. Moy : Les Palmes académiques.

7. La Fontaine : Le Meunier, son fillet l'âne.

8. Musset : Ballade à la Lune, 1re partie.

9. O. Pradels : Mme Barbaillon.

10. Galipaux : Oh, la Marsaillaise.

La division comique, pour le chant, comprend deux sections, une section grime et une section genre.

Un choix de dix morceaux, pour chaque section, se trouve à la Mairie, Bureau des Ecoles, à la disposition des concurrents.

SOUTIENS DE FAMILLE

Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur d'informer les familles des jeunes gens déclarés aptes au service militaire en 1910, appartenant soit à la classe de 1909, soit comme ajournés de la classe de 1908, qu'il n'ont pas encore reçu l'indication de la date de leur service, qu'ils se rendent au 0. 75 prévue par l'article 22 de la loi du 21 mars 1905, et qui se croiraient des droits à cette indemnité, qu'elles doivent, dans le plus bref délai, se présenter à la mairie, bureau militaire, pour y déposer leurs déclarations.

LA FRAUDE

MM. Lecat et Danel, préposés des douanes à La Marlière, ont arrêté, à la carrière de l'Aiguille, Eugène Heuls, 21 ans, tisseur, rue de la Croix-Rouge, 228, qui colportait trente-cinq kilos de café vert. Il a été dirigé au parquet.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE

Le Maire de la Commune de Tourcoing, a l'honneur de prévenir ses administrés que, par application des dispositions de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905, il a nommé Secrétaire de la Mairie la liste d'assistants aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil Municipal.

BUREAU D'HYGIENE

Le Bureau d'hygiène se voit dans l'obligation d'avertir le public qu'il ne pourra plus être tenu compte des réclamations anonymes. Les signalements doivent être faits d'ailleurs être assurés que le Bureau d'hygiène observe toujours, en ce qui le concerne, la discrétion la plus absolue.

BRIS DE CLOTURE

Eugène Mercat, 16 ans, et Cyrille Leville, 15 ans, se sont introduits, à l'insu de leur père, dans le jardin de la rue de Valenciennes, 11, et ont brisé la clôture de ce jardin. Ils ont été dirigés au parquet aujourd'hui.

LE SUCRE BÉGHIN

Un journalier, père de famille, redoutant la misère, se pend de désespoir.

Un suicide qui a causé une certaine émotion parmi les habitants de la rue d'Éna, a été découvert dans l'après-midi de lundi. Il s'agit d'un nommé Ernest Briche, 47 ans, marié, âgé de 47 ans, était occupé, en qualité de cultivateur, au service de la voirie.

Depuis trois mois environ on n'avait pu employer Briche, qui depuis cette époque avait cessé de travailler.

En dépit de ses recherches, le malheureux, qui a trois enfants, n'avait pu trouver de travail et cette situation l'effrayait beaucoup.

DON AUX PAUVRES

A l'occasion du concert donné dimanche 19 courant, MM les cafetiers de la Grand-Place ont fait parvenir à M. Cordier, vice-président du Bureau de bienfaisance, une somme de 15 francs pour les pauvres.

LIQUE VELOCIPÉDIQUE DU QUENNOISE

Les contrôleurs de la course sont priés de faire parvenir leurs observations le plus tôt possible au soir, réunion de la commission pour le classement des prix. Dimanche prochain, distribution des prix à six heures du matin. La commission remercie les contrôleurs de leur dévouement et leur fait savoir que l'entière satisfaction de tous pendant toute la durée de la course. La commission rend un hommage public à l'effort et à l'organisation de la course, due à la grande compétence de M. Georges Bouillet, aide de ses fidèles lieutenants, MM. Hilaire Minne et Jules Sels, lesquels ont organisé, de leur mieux, les courses à l'occasion de nos mandats de comparution de la famille Cycliste et à son chef dévoué, M. Charles Dierin.

Et maintenant à l'œuvre pour l'année prochaine avec l'espoir de faire mieux encore.

ÉTAT-CIVIL

DE TOURCOING, du 20 juin

Naisances. — Emilienne Gilbert, rue du Blanc-Sau, 491. — Julie Vandewalle, rue Niot, 28. — Gérard Plat, rue de Nancy, 63. — Marie Gaille, rue de Chateaudun, 32. — René Vanoverberghe, rue du Coin de la rue Dervain. — Gérard Vanhoutte, rue de la main, 10. — Adèle Dekin, rue Marlières, 107.

Décès. — Marie Leveugle, 52 ans, rue de l'Alma, 8. — Roger Tiberghien, 2 jours, rue St-Pierre-bourg, 329. — Arthur Liberecht, 2 ans, rue de l'Épine, 28. — Elie Bouchard, 32 ans, rue Nationale, 121. — Albert Verbeke, 1 mois, rue Nationale, 121.

ÉTAT-CIVIL

DE TOURCOING du 21 juin 1910

Naisances. — Renée Jouvencel, rue Wincocquoque, 185. — Marcel Noireux, rue Malcelense, 174. — Simone Desmet, rue du Coin de la rue, 1. — Robert Baudin, rue de Riza, 41.

Décès. — Léon Watrille, 64 ans, représentant, rue Soufflot-Thomson, 66 ans, rue du Cilquet, 53. — Madeleine Deras, 15 ans, rue de Bouvines, 59.

LILLE

Emule de Mme Humbert

UN COIFFEUR LILLOIS ESCROQUE 1.500 FRANCS A UN DE SES VOISINS. — IL SE DISAIT HERTIER D'UNE GROSSE FORTUNE

Faire un bluff, épater les populations, tel a toujours été le système des escrocs de toutes sortes et ce genre réussit constamment à faire tomber dans les panneaux tous les naïfs qui ne se laissent prendre aux promesses dorées des filous, que de nom, mais celle qui l'on baptise de la Grande Thérèse Mme Humbert, fut le modèle du genre. Le coiffeur lillois qui nous occupe n'est qu'un pâle imitateur, mais il réussit néanmoins à capter la confiance d'un brave homme qui y alla de sa poche jusqu'au jour où l'autre lui démontra par une fuite prudente qu'il l'avait bien menti.

Cet escroc, Adria Margari, 80 ans, tenant boutique de barbier au numéro 28 de la rue Wicar, dans le quartier Sain-Sauveur. Il était pour voisin et ami M. Léon Mathieu, 33 ans, débitant au numéro 21 de cette rue.

Très souvent le coiffeur, qui méritait le coup à faire, avait parlé d'un héritage sur lequel il comptait pour se procurer la somme de 150,000 francs, plus que ça devait lui laisser toute sa fortune.

Et alors adieu peignes et rasoirs, le fi-

scarc ménerait la grande vie et sa situation lui permettrait de penser aux amis.

Ces jours derniers, Margari, arriva à force vive le monsieur de son âge, arriva chez son voisin annoncer la bonne nouvelle. Ça y était, la vieille tante avait quitté cette vallée de larmes et, par testament, laissait toute sa fortune à son neveu qui, enfin, allait pouvoir s'unir à Mme L., qu'il courtisait depuis un moment. Il fallait seulement, et voilà le hic, notre homme ne disposait pas d'un rouge liard pour les premiers frais de la noce que l'on devait faire avant d'aller à Paris chercher les bagages de la tante. Mais l'ami Mathieu, qui courtait depuis un moment, se proposait de lui prêter un coup et il ne lui laissait certainement pas dans l'embarras un camarade, d'autant plus que celui-ci lui rendrait au centuple la somme prêtée.

Et voilà, l'ami Mathieu marcha. Il acheta une somme de 500 francs et son bon ami Margari, celui-ci par le l'emmena à Paris.

Comme il réglait aussi les frais de la noce qui coûtèrent 13 de ce mois et qu'il avançait une somme de 500 francs, son bon ami Margari, celui-ci par le l'emmena à Paris.

Le débitant accepta et le trio se mit en route pour la capitale le lendemain du mariage.

A Paris, les nouveaux époux descendirent rue du Poteau. L'ami Mathieu logea rue Ordener. Sa première journée se passa joyeusement, puis le barbier s'en vint à la rencontre de sa sœur, qui arrive par le P.-L.-M.

Sa femme, son ami, inquiets de ne plus le voir revenir — l'autre jurant que la femme pouvait plus durer, était allé voir le destinataire inconnu — se rendirent au Petit-Colombes où habite un frère de l'escroc.

Celui-ci leur déclara tout simplement que jamais son frère n'avait eu d'argent à lui prêter et qu'il n'avait jamais vu de son frère à l'escroc; le mariage avait servi de prétexte à faire payer l'ami.

L'épouse déçue et le mari, qui Mme Margari remit les bagages d'or et de soie et le sac de son mari, se plaignant au parquet de Lille contre Margari.

Le docteur en chef de Mme Humbert est activement recherché.

L'aviateur lillois Bathiat fait une chute à Rouen

Rouen, 21 juin. — Le meeting d'aviation de Rouen, qui a été considérablement contrarié aujourd'hui par une forte brise, a failli être arrêté par un douloureux accident.

L'aviateur lillois Bathiat, qui avait pris le départ pour les 60 kilomètres, a fait une chute à 3 heures et demie. En passant devant les tribunes, son hélice s'est brisée. L'appareil rebomba lourdement sur le sol.

Il y eut un instant d'intense émotion dans la foule, mais on vit bientôt Bathiat se relever au milieu d'un nuage de poussière.

Il n'avait que quelques égratignures, mais le choc avait été tellement violent que son biplan fut réduit en miettes.

Sans travail, il se donne la mort

Un journaliste, père de famille, redoutant la misère, se pend de désespoir.

Un suicide qui a causé une certaine émotion parmi les habitants de la rue d'Éna, a été découvert dans l'après-midi de lundi. Il s'agit d'un nommé Ernest Briche, 47 ans, marié, âgé de 47 ans, était occupé, en qualité de cultivateur, au service de la voirie.

Depuis trois mois environ on n'avait pu employer Briche, qui depuis cette époque avait cessé de travailler.

En dépit de ses recherches, le malheureux, qui a trois enfants, n'avait pu trouver de travail et cette situation l'effrayait beaucoup.

BLESSES EN TRAVAILLANT

Un ouvrier taquetier de la tannerie de Tarray, Victor Devendeville, 26 ans, s'est assez sérieusement blessé à l'épaule droite en manœuvrant une presse à taquets. L'ouvrier, qui habite à Fives, 62, rue de Bavi, devra garder un assez long repos.

Un aide mécanicien, Alphonse Van Boven, 21 ans, demeurant à Lille, rue de Valenciennes, 12, s'est blessé à la main en soulevant une pièce de métal.

M. A. Fosse, 17 ans, habitant à Lille, rue Copernic, est blessé à la main en travaillant à la filature de la rue de Valenciennes, 12, s'est blessé à la main en soulevant une pièce de métal.

Quelques jours de soins lui seront nécessaires, à moins de complications.

En travaillant dans le chantier de la briquetterie de la rue de Valenciennes, 12, s'est blessé à la main en soulevant une pièce de métal.

Le docteur en chef de Mme Humbert est activement recherché.

Dunkerque

Les brigands des Flandres

De nouveaux méfaits sont relevés à la charge des bandits. — La brigade mobile recueille d'importantes déclarations.

Hier, dans la matinée, la mère Eckelbout a été contrôlée avec Henri Hodis, Edouard Leclercq et la femme de ce dernier. Les trois dans son système de défense, opposant à toutes les accusations, même les plus précises, les dénégations les plus énergiques.

Les trois ont été arrêtés avec violence contre les dénégations d'Henri Hodis et de la femme Leclercq qui la représentent comme l'instigatrice et la complice de plusieurs vols qualifiés.

L'enquête a établi que quelques jours avant son arrestation, Edouard Leclercq a fait repérer chez M. Hodis, un fusil Gras qui n'a pas encore été retrouvé.

LES LANGUES SE DÉLIENT

Trois inspecteurs de la brigade mobile se sont rendus, hier matin, au moulin de Bourbourg. Le brigadier inspecteur a demandé les mis un rapport avec un certain nombre de cultivateurs victimes de vols qualifiés, d'incendies volontaires et d'autres actes de banditisme.

Cette descente de police a provoqué sur le marché un émoi considérable. Les inspecteurs ont recueilli une foule de renseignements nouveaux.

Des cultivateurs qui, jusqu'ici, n'avaient pas osé dénoncer les bandits, se décident enfin à parler et à les inspecteurs doivent contrôler toutes ces nouvelles déclarations, ils ne sont pas au bout de leurs peines...

Un des nouveaux méfaits qui retiendra tout d'abord leur attention, c'est l'incendie de la ferme Outhier, à Spycker.

M. Outhier avait dénoncé les frères Hodis comme les auteurs d'un vol de vaches. Quelques jours plus tard se vint l'incendie. Or un témoin assure aujourd'hui avoir vu aux abords de la ferme incendiée les frères Hodis se tenant au moment où le feu venait de se déclarer.

Un ministre de Loon-Plage, M. Paul Hondschoote, déclare qu'au début de 1908 des malfaiteurs lui dérochèrent 80 poules le mardi soir, et se rendit au marché de Bourbourg et recruta ses volailles parmi celles que vendait la mère Eckelbout.

Il fut en quête d'un agent, mais lorsqu'il revint quelques minutes plus tard, on lui déclara que les poules n'étaient plus.

Il raconta ces faits à la police mobile, le plaignant ajouta : « Si je n'avais la certitude que la bande est confiné pour toujours, je n'aurais pas osé porter plainte. »

Un voisin de M. Hondschoote, M. Edouard Delatre, raconte que la nuit où ce vol fut commis, il se réveilla d'un coup de fusil tiré par son chien qui aboyait à la barrière; la même semaine il entendit de nouvelles déclarations dans la nuit; avec son fils il se mit à la fenêtre; tous deux essayèrent cinq coups de fusil; les plombs vinrent se loger dans les bolsières des chaises; le lendemain matin, il apprenait

Je ne fume que le MIL

LE DANGER DES ESCALIER

En regardant lundi, soir, sa journée terminée, se chambre située à l'étage, un journalier, âgé de 42 ans, demeurant au chemin d'Emmerin, banlieue d'Esquermes, a fait un faux pas dans un escalier et a dégringolé quelques marches.

Dans sa chute, l'infortuné jardinier se fit une entorse à la jambe droite de ce côté.

Un docteur requis vint lui donner des soins et le fit admettre à l'Hôpital de la Charité.

LES EXPLOITS D'UN ALGERIEN

En vendant hier sa camelote dans les estaminets de la ville l'Algérien Mahieddine Méliani Maïda, etc., originaire d'Oran, domicilié 35, rue des Robleds, s'était flanqué une suite formidable, au point que vers 10 heures du soir, il déboulait à la gare dans la salle d'arrivée des voyageurs.

N'ayant plus aucune notion de ses actes, il eut le grand tort de prendre la porte de la Brigade Mobile pour un urinoir.

L'agent Bouchet l'ayant aperçu, vint

faire une observation à l'Algérien qui, pour toute réponse, l'injuria grossièrement.

En présence de l'attitude du Tchouk Tchouk, le policier voulut l'emmener au poste de la permanence, afin de lui apprendre d'être plus poli à l'avenir.

Ce ne fut pas chose facile, car l'Algérien tout en faisant la danse du ventre pour se dégager, lançait des coups de poing et de pied au représentant de l'autorité. Il fallut l'intervention de plusieurs agents et d'un passant pour pouvoir mener le brutal algérien au violon central.

Gratifié d'un procès-verbal pour ivresse, outrages et rébellion à agents, le poivrot a été mis en état d'arrestation et sera déféré aujourd'hui au Parquet.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LEZENNENNES

PARI MORTEL

A la suite d'un pari, un jeune homme grimpe sur un pylône électrique. Electrocuté, il tombe et brise la colonne vertébrale.

Un épouvantable accident du victime est mort de ses blessures s'est produit à Lezennes dans la cour de la soignée de dimanche dernier.

« En compagnie de plusieurs de ses camarades, un jeune homme de vingt ans, Maurice, fut assis sur le bord d'un pylône qui servait à la construction d'une ligne de câbles électriques allant de la station d'Hellemmes à l'usine Crespel.

L'imprudent grimpeur fit alors un geste qui devait lui être fatal.

Il posa la main sur un câble et électrocuté par le courant, tomba d'abord sur les câbles et fut ensuite projeté sur le sol d'une hauteur de huit mètres.

Affoqué, ses camarades le relevèrent et le transportèrent à son domicile où M. le docteur Desmons, de Ronchin, manda, ne tarda pas à venir le visiter.

Le docteur constata que le malheureux avait fortement brûlé à la figure, au cou et aux épaules.

De plus, dans sa terrible chute, il s'était fracturé l'épine dorsale. Le blessé était donc désespéré et en effet l'indivisible rendit le dernier soupir vingt-quatre heures après l'accident.

M. Lhomme, commissaire de police d'Hellemmes s'est rendu sur les lieux de l'accident et a constaté qu'il a été évadé au Parquet de Lille.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LOURCHES

Un homme assommé

Dimanche soir, le citoyen Alexandre Cuisse, fils du receveur buraliste de la commune, est assommé d'un coup de poing par un habitant de Louches, au sujet de la politique. Inutile d'ajouter que ce dernier est un réactionnaire de la plus belle eau. On sait que l'Assemblée des députés, pour le soutien dans son système inégalitaire, des individus à tout faire. Qu'importe, relations les faits qui nous intéressent et qui nous ont été démentés par les journaux au point de vue de la justice.

La sortie du cabaret, Cuisse apprit que l'individu avec lequel il avait discuté était promis une basse vengeance en l'attendant dans son passage au cabaret d'une bande de Louches. Comme l'on dit toujours « un homme averti en vaut deux » et malgré sa force herculéenne, Cuisse prit un chemin détourné pour se rendre chez lui. Scandale d'ailleurs, car le dénonciateur comme ayant pris le chemin de la ferme. Aussitôt il se dissimula dans un puits de la ferme et attendit que son adversaire vint se relever, les brutes s'échappèrent à l'instinct.

Dans la nuit, sans aucun secours, lorsqu'il fut retrouvé sans sens, Cuisse retourna à son domicile où l'on l'attendait avec inquiétude. Sa femme et son vieux père, dont le victime se releva, les brutes s'échappèrent à l'instinct.

La pharmacien Cousin fut appelé en hâte pour faire un pronostic. Le blessé, qui avait été transporté chez lui où l'attendait avec inquiétude sa femme et son vieux père, dont le victime se releva, les brutes s'échappèrent à l'instinct.

On se croit pas à la folie de ce malfaiteur, qui ne fait sans